

Les enseignantes dans l'angle mort de la démocratie

Democracy's Angels. The Work of Women Teachers de Kristina R. Llewellyn, McGill/Queens University Press, 207 p.

Anick Beaulieu and Mélissa Thériault

Number 245, Summer 2013

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/69742ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Spirale magazine culturel inc.

ISSN

0225-9044 (print)

1923-3213 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Beaulieu, A. & Thériault, M. (2013). Review of [Les enseignantes dans l'angle mort de la démocratie / *Democracy's Angels. The Work of Women Teachers* de Kristina R. Llewellyn, McGill/Queens University Press, 207 p.] *Spirale*, (245), 73–75.

Les enseignantes dans l'angle mort de la démocratie

PAR ANICK BEAULIEU ET MÉLISSA THÉRIAULT

DEMOCRACY'S ANGELS. THE WORK OF WOMEN TEACHERS

de Kristina R. Llewellyn

McGill/Queens University Press, 207 p.

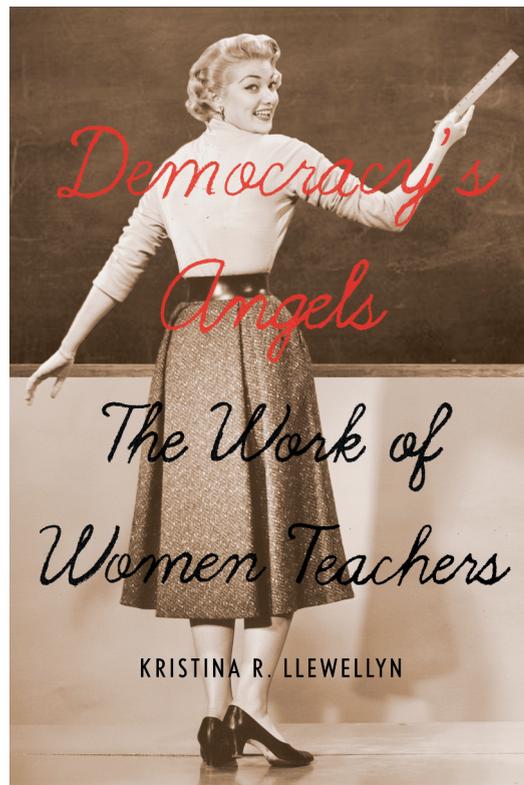
Madame, je ne trouve pas de nom de femme philosophe. Est-ce que je peux écrire le vôtre ?
— Un étudiant dans un cours de philosophie au cégep

C'était il y a quelques mois, dans le cours de philosophie intitulé « L'être humain » ; une étudiante douée et privilégiée avait levé la main pour demander, avec une certaine d'impatience : « Madame, pourquoi nous parlez-vous de féminisme ? On a l'égalité depuis longtemps maintenant ! » Après un moment de surprise, la professeure s'est contentée de lui préciser quelques faits : à travail égal et compétences égales, les femmes, selon Statistiques Canada, sont encore aujourd'hui moins rémunérées que leurs collègues masculins. Par ailleurs, certains emplois sont plus difficiles à atteindre pour les femmes : on peut donc parler d'une égalité de droit, mais non d'une égalité *de fait*. Aujourd'hui, alors que la garde-robe de la nouvelle cheffe d'État intéresse souvent plus que ses réalisations, il n'est pas superflu de réfléchir aux obstacles qu'il reste à abattre pour faire éclater véritablement le plafond de verre, sans que les éclats retombent sur celles qui ont l'audace et la ténacité de s'y risquer.

À cet effet, *Democracy's Angels* présente une thèse audacieuse sur le traitement et la perception des enseignantes du cours secondaire au Canada anglais dans les années 1940 et 1950. Bien qu'elle puisse sembler, à première vue, loin des préoccupations du lectorat québécois, l'analyse exposée dans ce court ouvrage a le mérite de donner matière à réflexion aux professionnelles de l'enseignement qui

souhaitent mesurer le chemin parcouru depuis leur arrivée sur le marché du travail, mais surtout, celui qui reste à faire pour atteindre une équité véritable avec leurs collègues masculins. L'ouvrage de Llewellyn est ainsi un prétexte à une réflexion plus large sur la place réelle et symbolique occupée par les femmes dans notre système d'éducation, l'espace public et les lieux de pouvoir, dans un contexte où certains se gaussent — à tort — de considérer la question comme réglée.

Pour tenir à l'écart le totalitarisme et se distinguer des régimes communistes, le système d'éducation d'après-guerre cherche à promouvoir la démocratie : « *Les objectifs démocratiques [...] ont donné lieu à un programme éducatif qui renforçait, plus qu'il n'ébranlait, les normes sociales d'avant-guerre* ». L'éducation publique met de l'avant les valeurs inhérentes à une démocratie libérale, gardienne d'un certain ordre traditionnel, ainsi que l'idée d'une éducation accessible à tous afin d'avoir une population instruite,



mais surtout une main-d'œuvre compétente. La pénurie de main-d'œuvre a ainsi entraîné des embauches massives de femmes dans les écoles secondaires au Canada, mais leur arrivée dans ce secteur d'emploi ne s'accompagne pas de la reconnaissance liée à leur expertise, car elle met

à mal l'image « maternelle » de la femme qui avait cours à cette époque — et qui persiste aujourd'hui. Perçues comme des gardiennes de la moralité plutôt que des spécialistes d'une matière, les femmes prennent la place délaissée par leurs collègues masculins qui désertent souvent la profession en raison de son manque de prestige. Et pourtant, « même si elles formaient plus d'un tiers des effectifs enseignants dans la plupart des écoles en milieu

celle-ci au sous-sol ontologique de la vie politique. Situées aux premières loges en tant que « mères dans l'école et gardiennes de la nation », les enseignantes « sont chargées de soutenir les principes démocratiques qui sont à la base même de leur infériorité par rapport à leurs collègues masculins ». Bref, alors que l'enseignement doit transmettre une culture et des valeurs politiques, les femmes qui le dispensent sont considérées comme des

forme d'identification. Mais aujourd'hui, pouvons-nous dire que nous avons progressé par rapport à la situation décrite par Llewellyn ?

L'ENSEIGNEMENT DE LA PHILOSOPHIE AU QUÉBEC

En raison de son lien avec l'émergence de la philosophie (une exigence ministérielle du premier cours de philosophie au collégial), la référence à l'apparition du système démocratique est généralement incluse dans le cursus. Le rapprochement entre l'ouvrage de Llewellyn et la situation actuelle semblera plus évident à quiconque ayant évolué en milieu académique : au collégial, plusieurs femmes enseignent la philosophie dans des départements quasi exclusivement masculins (malgré les politiques officielles d'accès à l'égalité). À l'université, de nombreuses autres se heurtent au plafond de verre en n'accédant pas aux postes permanents et jettent l'éponge, laissant la reconnaissance et les postes plus prestigieux à leurs collègues masculins. Un même constat s'observe partout : les modèles féminins sont rares en milieu académique, surtout en philosophie.

Comment expliquer la faible présence des femmes dans les départements de philosophie de nos cégeps et universités ? Y vit-on quelque chose de comparable à ce qui est décrit par Llewellyn ? Leur sous-représentation en philosophie (au collégial comme à l'université), domaine où prévalent logique, rationalité et pensée critique, est-il révélateur d'un préjugé persistant selon lequel les femmes n'y seraient pas intéressées (voire moins aptes !), croyance intériorisée par les femmes elles-mêmes au point de les amener à choisir d'autres programmes d'études ? Et si c'est par simple « manque d'intérêt », y a-t-il des raisons sociologiques expliquant cette tendance ? Quant aux rares qui réussissent à faire leur place, obtiennent-elles un traitement équitable ? Le phénomène aurait d'ailleurs été étudié au Québec, dans plusieurs disciplines : « Une série d'études menées récemment à McGill a démontré que "les professeurs femmes à temps plein sont, en général mais certainement pas dans tous les cas, moins bien rémunérées que leurs homologues masculins du même âge, possédant des qualifications analogues et une expérience comparable"¹. »

Plusieurs recherches expliquent aujourd'hui la disparité hommes/femmes dans

Comment expliquer la faible présence des femmes dans les départements de philosophie de nos cégeps et universités ? Y vit-on quelque chose de comparable à ce qui est décrit par Llewellyn ?

urbain au milieu du vingtième siècle, les femmes ont été traitées par les historiens comme des anomalies ». Paradoxalement, ces femmes qui dispensent une formation civique promouvant des valeurs dites démocratiques ne sont pas totalement incluses dans cette citoyenneté prétendument ouverte et libre. Perçues par les administrateurs scolaires comme moins compétentes, moins « professionnelles » que leurs congénères masculins, malgré qu'on exige souvent d'elles une formation plus poussée, elles se voient confier des responsabilités supplémentaires, mais sans avoir l'autorité en conséquence, et ce, pour une rémunération moindre.

Certains préjugés de l'époque expliquent cette disparité de traitement, par exemple, que l'engagement professionnel féminin ne serait que superficiel : « Les femmes étaient considérées moins dévouées à leur travail en raison de la croyance selon laquelle l'enseignement n'était pas une carrière, mais un emploi de courte durée entre les études et le mariage. Elles travaillaient pour s'offrir du luxe, contrairement aux hommes qui étaient vus comme des soutiens de famille. » Mais les racines sont plus profondes, avance l'auteure : la pensée occidentale repose sur des dualités hiérarchisées (âme/corps, culture/nature, raison/émotion, ordre/chaos...), reléguant la femme aux termes inférieurs. Savoir, rationalité, autonomie sont associés à l'homme, subjectivité et émotion à la femme, confinant

êtres apolitiques, peu en mesure d'avoir une position articulée.

Cette disparité de perception et de traitement s'observe aussi dans les hiérarchies des systèmes scolaires. Coincées dans un rapport d'infériorité (leur travail est scruté par des inspecteurs masculins — souvent non spécialisés ni même compétents dans la discipline enseignée — qui exercent souvent des pressions, soumises à des critères tels que l'apparence physique, qui font partie des rapports d'évaluation auxquels elles n'ont d'ailleurs pas accès), les enseignantes de l'époque réussissent (grâce à des moyens de contournement) à surmonter ces difficultés, mais la contestation n'est pas une option. Continuer à occuper ces emplois est déjà un défi et comme leur travail est en jeu, plusieurs d'entre elles ne reconnaissent pas la pertinence et la légitimité des moyens de pression à leur portée. Ces femmes perçues comme apolitiques choisissent donc en partie de l'être : plutôt que de risquer leur carrière, elles s'en tiennent à l'exercice d'un pouvoir local, informel et ne contestent pas les valeurs traditionnelles. Quant à l'espoir d'obtenir des promotions, ce « n'était pas une option » : peu d'entre elles ont cherché à « perdre de l'énergie là-dessus ». Rétrospectivement, les participantes de la recherche concèdent que le travail de contestation et la quête d'avancement professionnel a été fait par la génération suivante et qu'une telle percée était difficile en l'absence de figures publiques féminines permettant une

l'enseignement supérieur en général, comme l'explique Marlene Pomrenke, de l'Université du Manitoba : « *Même si, depuis 1971, les femmes comptent pour les deux tiers de la croissance des effectifs dans les universités canadiennes, elles ne comptent que pour le tiers des professeurs canadiens. Ainsi, il y a beaucoup moins de modèles féminins et de pionnières pour ouvrir les portes du milieu universitaire à leurs consœurs et pour camper le rôle de mentor auprès de ces dernières.* » Les difficultés propres aux femmes sont diverses : « *le marché du travail en milieu universitaire favorise parfois les candidats qui font preuve de mobilité, ce qui désavantage les femmes* », qui sont plus nombreuses à « *prendre soin de leurs enfants ou de leurs parents âgés* ». Le Conseil des académies canadiennes confirme pour sa part, données à l'appui, qu'en matière de recherche universitaire, « *plus le rang est élevé, plus le pourcentage de femmes est inférieur à celui des hommes* »³, tendance encore plus marquée en philosophie.

À ces difficultés s'ajoutent parfois des tendances sociologiques qui ne sont pas nécessairement propres à cette discipline,

mais s'y font plus visibles, comme en témoignent les remous causés par la « Gendered Conference Campaign⁴ » ou la publication d'un numéro d'anthologie de textes parmi lesquels aucune contribution féminine ne figurait, malgré l'existence de nombreux textes de grande qualité⁵. Quoi qu'il en soit, il semble y avoir un rapprochement à faire, toutes proportions gardées, entre ce qu'ont vécu les femmes enseignantes de l'après-guerre et le milieu actuel de l'enseignement de la philosophie. Dans le premier cas, la représentation numérique était massive et la discrimination, subtile mais avouée et presque encouragée institutionnellement. Dans le second, la discrimination est peu évidente et structurellement condamnée dans les règlements institutionnels, mais les écarts dans la représentation hommes/femmes ne peuvent qu'être révélateurs d'un malaise⁶.

Apparaît alors le parallèle entre ces femmes exclues d'une démocratie qu'elles devaient promouvoir et celles d'aujourd'hui, chargées d'enseigner une rationalité qu'on semble encore hésiter à leur reconnaître, puisqu'elles sont encore aux prises avec des stéréotypes de genres. Tant que le milieu ne

sera pas prêt à reconnaître et à corriger les situations d'inégalité structurelles, promouvoir un modèle de rationalité dont elles ont été historiquement exclues sera le lot paradoxal de nombreuses femmes qui enseignent la philosophie au Québec aujourd'hui. Leurs défis se comparent donc, dans une certaine mesure, à ceux qu'ont dû relever, il y a quelques décennies, celles aux prises avec un système où certains étaient « plus égaux que d'autres » . †

1. <http://www.mcgill.ca/channels/fr/news/mcgill-sengage-%C3%A0-rem%C3%A9dier-aux-diff%C3%A9rences-hommes-femmes-dans-les-salaires-du-personnel-enseignant-9952>
2. <http://www.affairesuniversitaires.ca/le-milieu-universitaire-est-seme-dembuches-pour-les-femmes.aspx>
3. <http://sciencepourlepublic.ca/fr/assessments/completed/women-researchers.aspx>
4. <http://feministphilosophers.wordpress.com/gendered-conference-campaign/>
5. Heureusement, l'un des codirecteurs de la revue s'est expliqué sur la question : <http://feministphilosophers.wordpress.com/2012/11/04/dialogue-co-editor-apologizes/>. Voir également sur le sujet : Di Croce, M. « Être une femme en philo ou comment devenir féministe », *L'Agenda des femmes 2013*, Éditions du Remue-Ménage, Montréal, 2012.
6. À ce sujet, on peut se référer aux réflexions de la philosophe américaine Sally Haslanger : <http://www.mit.edu/~shaslang/papers/HaslangerCICP.pdf>



Inursions en territoire romanesque du Québec

PAR GILLES DUPUIS

AVENTURIERS ET SÉDENTAIRES. PARCOURS DU ROMAN QUÉBÉCOIS

de Lise Gauvin

Honoré Champion, « Unichamp-Essentiel », 243 p.

Trajectoire, plutôt que manuel d'histoire, le dernier essai de Lise Gauvin propose une traversée dans le temps et l'espace du roman québécois, balisée par les figures emblématiques de l'aventurier et du sédentaire empruntées à Monique LaRue (*L'arpenteur et le navigateur*, Fides, 1996), conçues ici comme une constante de

la littérature québécoise depuis ses origines françaises : « *Nomades et sédentaires traversent la scène du roman québécois contemporain, retrouvant en cela un imaginaire déjà présent dans les premiers récits de la colonisation.* » Il est significatif par ailleurs que le titre de l'essai, « *Aventuriers et sédentaires* », soit repris en abyme au

début du troisième chapitre qui gravite autour de « *l'héritage du conte* » (notamment les nombreuses variations de « La chasse-galerie » et du « Diable à la danse »), plutôt qu'en amorce du dernier chapitre consacré à « *l'écriture dite migrante* ». Le célèbre roman de Louis Hémon, *Maria Chapdelaine*, peut paraître alors exemplaire,